

AGIR POUR LA REPRISE

Conférence de presse

Mercredi 1er décembre 2010

Christine LAGARDE,

ministre de l'Economie, des Finances et de l'Industrie

Eric BESSON,

ministre chargé de l'Industrie, de l'Énergie et de l'Économie numérique

Pierre LELLOUCHE,

secrétaire d'Etat chargé du Commerce extérieur

Frédéric LEFEBVRE,

secrétaire d'Etat chargé du Commerce, de l'Artisanat, des Petites et Moyennes Entreprises, du Tourisme, des Services, des Professions libérales et de la Consommation

http://www.economie.gouv.fr

Contacts Presse:

Cabinet de Christine LAGARDE - Jean-Marc PLANTADE - 01 53 18 41 35

Presse internationale: Bruno SILVESTRE - 01 53 18 41 35

Cabinet de Eric BESSON: Nicolas BOUDOT / Clotilde LARROSE - 01 53 18 45 13

Cabinet de Pierre LELLOUCHE : Franck ALLISIO - 01 53 18 44 41 Cabinet de Frédéric LEFEBVRE : Sophie LE MOUËL - 01 53 18 40 68/69





Agir pour la reprise

Conférence de presse 1er décembre 2010, Bercy



Une nouvelle équipe à Bercy

Christine LAGARDE **Ministre** de l'Économie,

des Finances





Eric BESSON Ministre chargé de l'Industrie, de l'Énergie et de l'Économie numérique



Frédéric LEFEBVRE

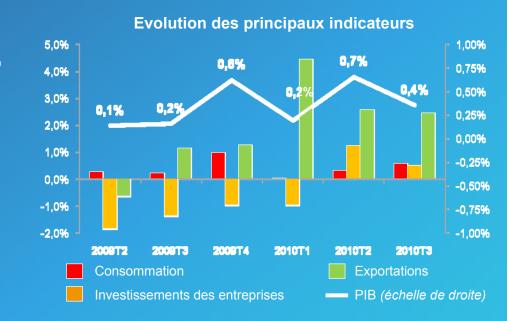
Pierre LELLOUCHE Secrétaire d'État chargé du Commerce extérieur

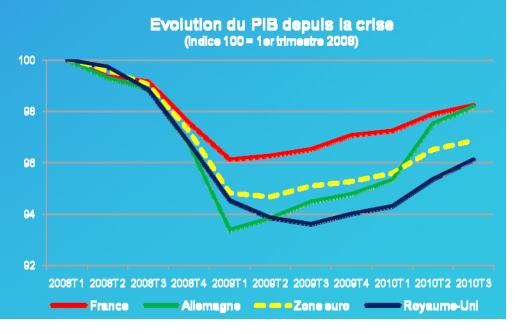


Secrétaire d'État chargé du Commerce, de l'Artisanat, des Petites et Moyennes Entreprises, du Tourisme, des Services, des Professions libérales et de la Consommation.

Une politique économique qui porte ses fruits

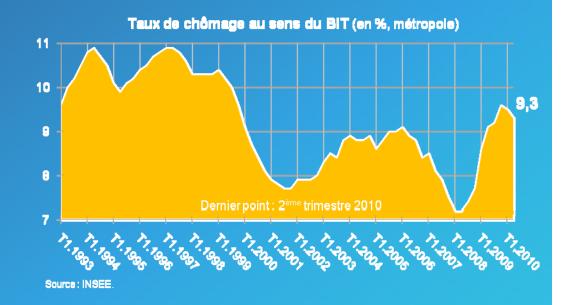
- Croissance au 3e trimestre : + 0,4 %
- Emploi au 3e trimestre: + 44 600
 - Depuis début 2010, 104 500 emplois déjà créés
- Une crise mieux amortie que chez nos partenaires
- Une compétitivité qui progresse en 2010, classement :
 - Doing Business (Banque Mondiale):
 France 26e rang (+ 2)
 - Global Competitiveness Index : France 15^e rang (+ 1)
 - World Competitiveness Yearbook : France 24e rang (+ 4)

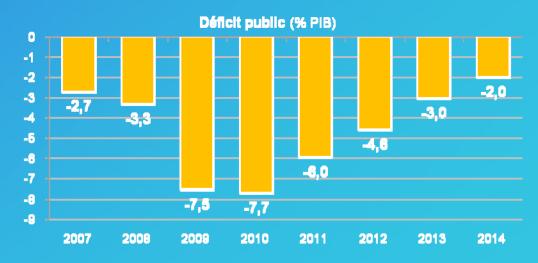




Une stratégie économique cohérente

- Un objectif:faire baisser le chômage
- Une condition : réduire les déficits publics
- Des moyens : redresser la compétitivité, réformer la finance mondiale et la gouvernance économique européenne, tourner la page de la crise





Les grands chantiers 2011

- Conduire la Présidence française du G20
- 2 Réformer l'Europe économique et financière
- Renforcer la compétitivité des entreprises en France et à l'international
- Faire profiter les Français de la reprise au quotidien



1. Conduire la Présidence française du G20

Priorités de la Présidence française : obtenir des résultats concrets

- pour les entreprises : en maîtrisant les évolutions des changes
- pour les consommateurs et les agriculteurs : en limitant la volatilité des prix des matières premières
- pour tous les États : en promouvant des normes et standards minimaux

Différentes étapes d'un G20 ambitieux

- Des réunions tout au long de la Présidence :
 - réunions ministérielles du G20 (Paris, 18-19 février 2011 et 15-16 octobre 2011) et du G7 (printemps 2011)
 - comités de printemps et assemblées annuelles du FMI et de la Banque mondiale (Washington, 16-17 avril 2011 et 23-25 sept. 2011)
 - zone Franc, forum OCDE-Amérique latine, ASEAN+3...
- Des sommets : du G8 (printemps 2011) et du G20



2. Réformer l'Europe économique et financière

- Assurer la stabilité et la régulation financière en Europe
- Renforcer la gouvernance économique européenne
- Développer une politique de compétitivité européenne

3. Renforcer la compétitivité de notre économie (1/2)

L'acquis du travail accompli

- 2007 : triplement du crédit impôt recherche
- 2008 : loi de modernisation de l'économie
- 2009 : suppression de la taxe professionnelle et création du fonds stratégique d'investissement (FSI)

Les chantiers à venir

- Marché de l'énergie : prix de l'électricité ; filière nucléaire
- Développement de nouveaux acteurs industriels grâce au FSI (ETI) ou à l'APE (grands groupes parapublics)
- Déploiement des investissements d'avenir
- Services : innovation et qualité
- Compléter la palette des financements disponibles (épargne en actions) et anticiper les évolutions prudentielles



3. Renforcer la compétitivité de notre économie (2/2)

Pour une fiscalité plus juste et plus compétitive : la réforme de la fiscalité du patrimoine

- Un enjeu majeur pour nos investissements et pour nos emplois
- Un objectif : rééquilibrer notre système fiscal en taxant moins le stock de patrimoine (ISF) et en privilégiant l'imposition des revenus du patrimoine et des plus-values
- **Une méthode** : engager une concertation étroite avec le Parlement en s'inspirant des meilleures pratiques européennes, et notamment des travaux de la Cour des comptes sur la convergence fiscale franco-allemande
- Une échéance : soumettre la réforme au Parlement à la mi-2011



4. Faire profiter les Français de la reprise au quotidien (1/2)

PME : faciliter la vie des affaires et la croissance de nos PME

- Simplifications administratives
- Accompagnement à l'export
- Consolider le statut de l'auto-entrepreneur
- Faire passer Oséo d'une activité de gestion de crise à l'innovation et au développement (fusion des structures)

4. Faire profiter les Français de la reprise au quotidien (2/2)

Consommation : des avancées concrètes pour les Français

- Crédit à la consommation
- Tarif du gaz et de l'électricité
- Accès au numérique : TV numérique, licence 4G

Immobilier

- Logement
- Livret A



Pour résumer

Une politique économique au service...

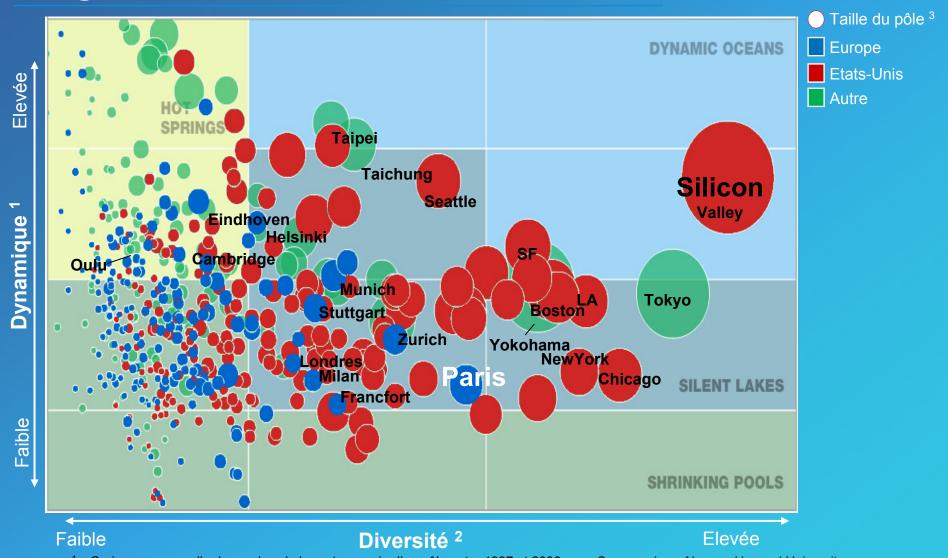
...de l'attractivité de la France...

... et de la vie quotidienne des Français



Plan industrie 2011 Conférence de presse 1^{er} décembre 2010 MINISTÈRE DE L'ÉCONOMIE DES FINANCES ET DE L'INDUSTRIE

Une industrie ... fragmentée et insuffisamment innovante



- ¹ Croissance annuelle du nombre de brevets au sein d'un pôle entre 1997 et 2006.
- ² Secteur des brevets et diversité des entreprises d'un même pôle en 2006.
- ³ Brevets octroyés en 2006.

Source: Juan Alcacer, Harvard University; McKinsey Innovation Heat Map

Une industrie plus forte

Une industrie plus compétitive

- Moins taxer le stock de capital
- Organiser une concertation sur le différentiel de coût du travail dans l'industrie entre la France et l'Allemagne
- Maintenir l'avantage compétitif lié au prix de l'énergie nucléaire
- Élaborer un plan d'actions pour les métaux stratégiques et l'approvisionnement énergétique
- Simplifier la réglementation applicable à l'industrie

Une industrie mieux structurée

- Renforcer les pôles de compétitivité, en mobilisant les investissements d'avenir, le FSI, Oséo
- Créer des pôles de compétitivité européens
- Favoriser l'émergence de champions français et européens dans des secteurs industriels clés
- Faire gagner l'équipe de France du nucléaire
- Renforcer la cohésion des filières industrielles, avec la conférence nationale de l'industrie, les 11 comités stratégiques de filières, et le médiateur de la sous-traitance



Une industrie plus innovante

Renforcer la propriété intellectuelle

- Renforcer la propriété intellectuelle au niveau européen (brevet communautaire)
- Créer un fonds européen des brevets
- Mettre en place un fonds France Brevet

Faciliter le financement de l'innovation

- Identifier les 10 technologies clefs à horizon 2020
- Créer un fonds européen de capital risque pour les entreprises innovantes
- Orienter l'épargne des Français vers le développement de l'industrie
- Financer la création de nouvelles filières industrielles innovantes, en particulier autour des énergies renouvelables (éolien offshore, biogaz...)

Dynamiser l'économie numérique

- Déployer le très haut débit mobile (licence 4G) pour 90 % du territoire
- Développer la fibre optique pour 70 % de la population (2 milliards d'euros des investissements d'avenir)
- Diversifier les usages du numérique (2,5 milliards d'euros des investissements d'avenir)
- Améliorer la gouvernance internationale de l'Internet



Plan France Export 2011 Conférence de presse 1^{er} décembre 2010 MINISTÈRE DE L'ÉCONOMIE

Les grands chantiers pour 2011 : le commerce extérieur

 Les normes et la régulation internationale (OMC, G20, UE) : mieux organiser et réguler les marchés dans un cadre équitable

 Les « grands contrats » : renforcer la présence des grandes entreprises françaises sur les marchés émergents en forte croissance

Une équipe de France de l'export centrée sur nos PME

Les normes et la régulation internationale: mieux organiser et réguler les marchés dans un cadre équitable

- En parallèle des travaux menés par Christine LAGARDE dans le cadre du G20 : un agenda commercial 2011 chargé pour l'ouverture des marchés pour nos entreprises
 - OMC
 - ALE: Inde, Singapour, Canada, Vietnam, Mercosur...

Assurer une concurrence équitable à nos entreprises

- Obtenir la réciprocité des pays tiers dans l'ouverture des marchés publics
- **Différencier notre système de préférences** tarifaires pour l'adapter au niveau de développement de nos partenaires
- Étendre l'application des normes sociales et environnementales dans le commerce international

• Mettre la politique commerciale au service de la politique économique

- Protéger l'innovation en Europe : protection de la propriété intellectuelle et lutte contre la contrefaçon
- Préserver la sécurité des approvisionnements en matières premières par tous les moyens disponibles à l'OMC



Gagner la bataille des grands contrats à l'export

Objectif: une croissance de 25 % des grands contrats en 2011

- Activer le régime de soutien aux « grands contrats stratégiques »
- Amener l'équipe de France des grands contrats à jouer plus collectif
- Des outils concrets pour valoriser la qualité sociale et environnementale des produits des entreprises françaises à l'export

Une équipe de France de l'export centrée sur nos PME

- Ce qui marche : « la ligne d'avant » : la réforme LAGARDE et Ubifrance
- Ce qui doit être amélioré : « l'arrière »
 - La coordination avec les régions et les CCI
 - Les financements
 - Le portage des PME par les grands groupes
 - Le soutien aux PME innovantes
 - L'emploi des jeunes à l'international : la diffusion du produit VIE dans les PME
 - → Un guichet unique pour les PME qui veulent exporter : un interlocuteur export unique dans 3 régions pilotes (expérimentation avec les CCI)



Un État partenaire pour les PME Conférence de presse



Accompagner le commerce, l'artisanat, les services et les professions libérales

- Consolider les résultats de la baisse de la TVA dans la restauration : un avenant au contrat d'avenir au premier trimestre 2011 sur l'emploi et les investissements
- Mettre en place une politique transversale en faveur des professions libérales, notamment en matière d'accompagnement, de formation et d'allégement des contraintes règlementaires
- Assurer la mise en œuvre effective de la réforme des réseaux consulaires en 2011



Développer notre potentiel touristique : une nouvelle étape après la loi tourisme

- Promouvoir la destination France avec Atout France
 - Lancement d'une campagne de promotion de la destination et développement d'une plateforme numérique pour l'offre touristique française
 - Élaboration d'une politique des grands événements et promotion de la gastronomie en tant qu'offre touristique
- Assurer un meilleur accueil des touristes en France, en associant les aéroports, la SNCF, les ministères et professionnels concernés
- Améliorer la qualité de notre offre touristique :
 - Mise en œuvre sur le terrain du nouveau classement hôtelier pour les 1 à 4 étoiles
 - Meilleure association de l'offre touristique à l'offre culturelle



Un État partenaire pour les PME

- Mise en œuvre opérationnelle en janvier du statut de l'entreprise individuelle à responsabilité limitée (EIRL)
- Diminution de l'impôt papier : sélection au premier trimestre, avec les représentants des entreprises, d'un train de mesures concrètes pour diminuer la pression règlementaire sur les PME
- Lancement du groupement d'intérêt public « guichet entreprises » début 2011 et amélioration de l'accompagnement des PME par les services déconcentrés de l'État
- Promotion de relations commerciales équilibrées, avec la grande distribution mais également dans la sous-traitance



Mieux protéger les consommateurs au quotidien

- Vigilance forte dans la négociation en cours sur la directive communautaire concernant les droits des consommateurs
- Lancement en décembre et janvier d'une consultation avec les associations de consommateurs et les entreprises, sur les chantiers prioritaires en matière de consommation
- Trois priorités de contrôle assignées à la répression des fraudes au premier semestre : services à domicile, accueil des personnes dépendantes et sites de commerce électronique





CHRISTINE LAGARDE MINISTRE DE L'ÉCONOMIE, DES FINANCES ET DE L'INDUSTRIE

http://www.economie.gouv.fr

Paris, le 1^{er} décembre 2010

Discours de Christine LAGARDE, ministre de l'Economie, des Finances et de l'Industrie, lors de la conférence de presse « Agir pour la reprise », Bercy le 1^{er} décembre 2010

Mesdames, Messieurs,

C'est un plaisir de vous retrouver au nouveau ministère de l'Economie, des Finances et de l'Industrie. Nouveau ministère ou plutôt renouveau. Le premier des changements, qui ne vous a pas échappé, est celui de l'équipe rassemblée autour de moi :

- avec Eric BESSON, ministre chargé de l'Industrie, de l'Energie et de l'Economie numérique, nous avons retrouvé une géométrie bien connue : l'Energie à Bercy, Eric BESSON à l'économie numérique ;
- Pierre LELLOUCHE, secrétaire d'Etat chargé du Commerce extérieur, assume une responsabilité que je connais bien et qui reste décisive pour la reprise ;
- Frédéric LEFEBVRE enfin, dont le portefeuille est aussi vaste que le talent de son titulaire.

Comme le Président de la République l'a dit le 16 novembre dernier, l'enjeu des mois à venir sera de proposer « une nouvelle étape pour donner de la stabilité ».

Pour notre équipe cela signifie deux objectifs : (i) surmonter les turbulences que connaît la zone euro en coopération avec nos partenaires ; (ii) permettre aux Français de bénéficier directement des fruits de la reprise.

Nous voyons en France les signes clairs de la reprise. Les chiffres le montrent. Notre économie a retrouvé (i) le chemin de la croissance et (ii) notre compétitivité s'améliore.

La croissance a atteint +0,4% au 3^{ème} trimestre et les perspectives pour le 4^{ème} trimestre restent bien orientées. Le climat des affaires en novembre s'est globalement stabilisé. Les perspectives de production des chefs d'entreprise sont également bien orientées. La croissance française est déjà proche de 2% en rythme annuel sur les 4 derniers trimestres.

Au 3^{ème} trimestre, la consommation progresse 2 fois plus vite qu'au 2^{ème} trimestre (+0,6% vs +0,3%). Depuis le début de la crise, celle-ci n'a jamais baissé. La France est le seul pays dans cette situation. L'investissement des entreprises continue de progresser (+0.5%), pour le 2^{ème} trimestre consécutif.





Sur le marché du travail, l'emploi salarié a rebondi au 3^{ème} trimestre (+44 600) après +24 000 au 2^{ème} trimestre 2010. Depuis le début de l'année, 104 500 emplois salariés marchands ont été créés, soit plus que l'objectif officiel pour 2010 (+80 000).

Enfin, la France gagne des places dans les principaux classements internationaux de compétitivité : +2 selon le rapport Doing Business de la Banque Mondiale; +1 dans le Global Competitiveness Index 2010-2011 du WEF.

Notre objectif final, c'est bien évidemment de faire baisser le chômage. Depuis le début de l'année, ce mouvement à la baisse est enclenché. Mais nous devons jeter les bases d'une reprise durable de l'emploi.

Dans ce contexte, j'aimerais souligner combien l'assainissement des finances publiques est une condition, pas une contrainte, pour continuer sur le chemin de la croissance. Il ne s'agit pas d'une question d'orthodoxie budgétaire mais de souveraineté nationale et aussi de justice pour les générations futures.

Le déficit public sera ramené à 6% du PIB en 2011 (après 7,7% en 2010). Les dépenses de l'État (hors charge de la dette et pension) seront gelées en valeur pour les trois prochaines années. La maîtrise des déficits n'est pas l'ennemie de la croissance. La réforme des retraites en apporte la preuve. Elle permettra de réduire le déficit public d'environ 0,5 point de PIB en 2013 et, en augmentant le nombre de personnes au travail, relèvera le taux de croissance de +0,3% chaque année en moyenne sur la décennie.

Mais pour redresser durablement la croissance nous allons poursuivre l'action en faveur de la compétitivité de la France. Et nous n'oublierons pas que tous ces efforts doivent bénéficier aux Français dans leur vie quotidienne de façon concrète, sous forme d'emploi et de pouvoir d'achat. C'est précisément l'objet des orientations que nous nous sommes fixés pour les mois à venir.

Nous piloterons quatre grands chantiers dans les mois à venir :

- au plan international, il s'agira de remplir les objectifs de la présidence du G20 à un moment charnière pour la reprise de l'économie mondiale ;
- au sein de l'Union européenne, et sans revenir sur les divers plans qui depuis le mois de mai m'ont fait prendre le chemin de Bruxelles plus souvent que d'accoutumée, nous devons surmonter l'épreuve de la crise. La première des réformes à réaliser sera celle de notre capacité à nous gouverner nous-mêmes;
- en France, nous concentrerons les efforts dans deux directions : (i) le renforcement de la compétitivité des entreprises pour une croissance solide, durable, et créatrice d'emploi pour les Français. (ii) Qui, plus largement, doivent bénéficier au plus vite, et au mieux, de la reprise dans leur vie quotidienne.

Premier objectif: réussir la Présidence française du G20.

C'est une année exceptionnelle qui s'offre à nous pour relever les défis identifiés par le Président de la République. Une année au cœur des grands enjeux internationaux comme des préoccupations de nos concitoyens. Chacune des priorités devra répondre à ce double objectif, qu'il s'agisse :





- de la volatilité des changes, pierre angulaire de la réforme du système monétaire international, et qui est aujourd'hui pénalisante pour nos entreprises (e.g. AirFrance, EADS);
- de la volatilité des matières premières dont souffrent les agriculteurs et les consommateurs (e.g. le prix du coton a augmenté de plus de 80% depuis le début de l'année);
- de la gouvernance internationale pour promouvoir des normes et des standards minimaux, mettre un terme au moins-disant social ou fiscal.

Le Président de la République a donc fait le choix de l'ambition, et pour atteindre ces résultats, il nous a donné une feuille de route au sommet de Séoul : la France prendra le temps d'établir des consensus avant de se fixer des résultats ambitieux mais accessibles.

Nous travaillerons ainsi en trois temps : (i) celui de la consultation avec toutes les parties concernées –le séminaire sur la réforme du système monétaire international que la Chine accueillera symbolise bien cette démarche; (ii) le temps de la coordination au niveau ministériel, au FMI, au sein de la zone franc, etc; et (iii) le temps des décisions aux sommets du G8 et du G20.

Dimanche, les Ministres des finances de l'UE ont validé le programme (d'un montant de 85 Mds€) négocié entre la Commission européenne, le FMI et l'Irlande.

Nous avons également posé les fondations d'un mécanisme permanent de résolution de crise qui entrera en vigueur en juin 2013, sans effet rétroactif et reposera sur deux principes essentiels : (i) la création d'un mécanisme permanent d'assistance financière, aligné sur la facilité européenne de stabilité financière existante, et qui s'inscrira sur un programme d'ajustement rigoureux; (ii) la participation du secteur privé au cas par cas, selon les mêmes règles et procédures que celle pratiquée dans les programmes du FMI.

En matière de régulation financière:

Je ne m'étendrai pas sur les avancées déjà acquises comme par exemple la réforme de la surveillance financière en Europe qui sera en place dès le 1er janvier 2011 ou la régulation des fonds spéculatifs et des fonds de capital risque qui prennent des participations dans les entreprises, adoptée le 11 novembre dernier.

- Sans citer l'ensemble des projets qui me tiennent à cœur, mon combat est maintenant que:
 - o les règles Bâle 3 soient appliquées par tous les pays et pas seulement en Europe (le projet de directive CRD IV est prévu pour le début de l'année 2011).
 - nous arrivions rapidement à un accord sur deux textes sur lesquels la France a été très active (i) l'encadrement des ventes à découvert et des CDS sur titres souverains et (ii) la régulation des marchés de produits dérivés de gré à gré. La révision de la directive Marchés d'instruments financiers (MIF) constituera également un enjeu pour la France en 2011.
 - nous continuions à renforcer la régulation des agences de notation sur des questions très importantes comme la question de la concurrence dans cette industrie, de modèle de financement des agences de notation, d'utilisation des notations à des fins réglementaires et des spécificités des notations souveraines.





Parallèlement nous poursuivons le renforcement de la gouvernance économique européenne. Une première étape est engagée avec la surveillance intégrée dans le cadre du semestre européen qui sera effective dès le 1er trimestre 2011. Je souhaite aussi que nous parvenions rapidement à accord du Conseil et du Parlement européen sur les propositions de la Commission (au plus tard à l'été 2011).

Ces deux réformes nous permettront de construire une politique de compétitivité européenne fondée sur (i) une meilleure convergence fiscale, dont les travaux sont en cours, j'y reviendrai; (ii) avec Pierre LELLOUCHE nous plaiderons pour plus de fermeté et de réciprocité en matière commerciale au bénéfice de l'Union Européenne, en vue d'un véritable Buy European Act au niveau communautaire.

Enfin, et conformément aux propositions du Premier ministre, la France invitera ses partenaires européens à la création d'un fond européen de capital-risque en faveur des entreprises innovantes ainsi qu'un fond européen des brevets. Eric BESSON y reviendra.

Malgré la crise, nous n'avons pas perdu de vue les réformes structurelles nécessaires pour améliorer la compétitivité de notre économie:

- en 2007, nous avons triplé en profondeur le Crédit Impôt Recherche. Aujourd'hui grâce à cette réforme, la France est le premier pays de l'OCDE pour le soutien public apporté à la R&D des entreprises :
- en 2008, le Parlement a voté la Loi de Modernisation de l'Economie qui a introduit plus de concurrence et de régulation dans notre économie tout en ajoutant quelques « pépites », comme la création du statut de l'auto-entrepreneur;
- en 2009, au-delà du plan de relance, nous avons permis aux acteurs économiques d'investir plus en supprimant la taxe professionnelle et nous avons créé le Fonds Stratégique d'Investissement. Depuis sa création, il a réalisé 35 investissements directs, soit 1,4 Md€

Sur la base de ces réformes structurelles, il me paraît possible à présent d'exploiter toutes les potentialités de l'économie française, secteur par secteur, projet par projet. Cela demande que nous sachions collectivement nous projeter vers l'avenir et anticiper les évolutions de notre économie:

- sur le marché de l'énergie, nous devons déterminer le prix d'accès à l'énergie nucléaire, dont le principe a été adopté par la loi NOME, récemment votée au Parlement. Avec Eric BESSON, nous allons confier une mission en ce sens à Paul CHAMPSAUR. Nous accompagnerons parallèlement l'ensemble de la filière nucléaire, en nous appuyant d'une part sur le développement d'Areva, et d'autre part sur sa coopération avec les autres acteurs, en particulier EDF.
- l'Etat peut s'appuyer également sur d'excellents opérateurs tels que le FSI ou l'Agence des Participations de l'Etat. Cette dernière, que nous avons modernisée au cours des derniers mois, reste attentive aux possibilités de réalisation d'actifs mais se montre aussi capable de faire grandir les groupes dont elle est actionnaire (e.g. rachat de L One par Safran, alliance de GDF-Suez avec International Power).
- les mois qui viennent seront aussi consacrés à la mise en œuvre des investissements d'avenir, un programme de 35 Md€ J'ai récemment fait le point avec René RICOL. Eric BESSON y reviendra dans un instant.





enfin, je fais confiance à Frédéric LEFEBVRE dans ses secteurs, comme le tourisme en particulier, pour faire valoir, à partir de la base réglementaire que nous avons mise en place, les capacités d'innovation et la qualité des entreprises de service françaises.

Nous réaliserons ces objectifs à condition d'offrir aux acteurs économiques les moyens de leur développement, c'est-à-dire la capacité de disposer de fonds propres publics et privés. Je veillerai ainsi, dans les enceintes multilatérales comme au sein de l'Union européenne, à ce que les évolutions prudentielles ne conduisent pas au tarissement du crédit. Je ferai également au Premier ministre des propositions à court terme pour orienter davantage le financement de l'économie vers l'épargne en action, en lien avec la réforme de la fiscalité du patrimoine.

A ce propos, notre stratégie repose sur la certitude que les prélèvements obligatoires doivent être bien compris par les Français pour être efficaces, sans pour autant menacer l'équilibre des finances publiques.

Améliorer la compétitivité de notre fiscalité reste un impératif économique pour continuer à attirer des capitaux. C'est la façon la plus naturelle pour développer les investissements et les emplois dans notre économie. Avec François BAROIN, nous allons rééquilibrer notre système fiscal (i) en taxant moins le stock de patrimoine, (ii) en privilégiant l'imposition des revenus du patrimoine et des plusvalues, et (iii) en cohérence avec l'ensemble de nos orientations économiques.

A la suite d'une concertation à mener avec la représentation nationale et inspirée de l'expérience allemande, nous souhaitons soumettre rapidement, c'est-à-dire mi-2011, notre projet de réforme au Parlement.

Chacun mesure aujourd'hui l'impact du régime de l'auto-entrepreneur pour les Français. L'année dernière, notre pays a enregistré plus de 580 000 créations d'entreprise, un chiffre jamais atteint jusqu'alors et encore près de 470 000 depuis le début de l'année [janvier-septembre], soit 11 % de plus que sur la même période en 2010. Nos concitoyens ont envie d'entreprendre et d'entreprises.

Pour les encourager, nous devons imaginer de nouveaux coups de pouce à l'entreprenariat. Avec Frédéric LEFEBVRE, nous ferons des propositions ad hoc au nouveau Commissaire, pour simplifier les relations avec l'Administration, qui a déjà un correspondant au sein de la DGCIS, la Direction des entreprises.

Enfin pour appuyer les entreprises dans leur démarche Oséo va passer d'une activité de gestion de crise à l'accompagnement du développement dans une démarche d'innovation, ce que le rapprochement d'Oséo Finances et Oséo Innovation permettra dès le début de l'année prochaine.

La stabilisation du G20, la construction de l'Europe financière, les grandes réformes structurelles de l'économie : nous concevons aussi ces hautes ambitions au service des Français. Avec Eric BESSON, Pierre LELLOUCHE et Frédéric LEFEVBRE nous nous donnons pour mission de les convaincre que ces réformes sont utiles, justes et efficaces. Ma priorité est que nos concitoyens soient les premiers bénéficiaires de la reprise économique :





- la réforme du crédit à la consommation entre en vigueur pour supprimer les abus et les excès du crédit à la consommation. La publicité pour le crédit a changé de visage depuis le 1er septembre avec la fin des taux promotionnels mensongers. Le 1er novembre, ce sont 120 000 personnes qui sont sorties du fichier FICP. Prochaine étape le 1er mai 2011 : les magasins auront l'obligation d'offrir aux consommateurs le choix entre crédit amortissable et renouvelable ; les crédits renouvelables devront prévoir un amortissement minimum du capital chaque mois ; les prêteurs auront l'obligation de vérifier la solvabilité des emprunteurs et d'exiger des justificatifs pour les gros crédits.
- s'agissant des tarifs du gaz nous avons changé la formule et répondu, j'en ai la conviction aux attentes des consommateurs. Qu'on en juge: (i) jusqu'au 1er avril le tarif du gaz reste inchangé; (ii) les nouvelles ressources gazières de GDF-Suez ne seront plus indexés sur le cours des prix pétroliers.
- j'ai aussi reçu Henri PROGLIO avant-hier pour vérifier avec lui que la production d'électricité sera conforme aux besoins des Français. Nous voulons planifier des investissements de maintenance et le renouvellement le moment venu des centrales nucléaires françaises tout en conservant un cadre où le prix de l'électricité reste acceptable pour les consommateurs, entreprises et particuliers.
- avec Eric BESSON, nous souhaitons offrir aux Français les dividendes du numérique : (i) par le passage effectif à la télévision numérique, à la fin de l'année 2011; et (ii) le déploiement du très haut-débit.
- enfin, après avoir réformé le PTZ, je soumettrai au Premier ministre dans les prochaines semaines un ensemble de propositions pour répondre à la hausse de l'immobilier et nous prendrons différentes mesures pour que le Livret A continue à financer de façon dynamique le logement social.

La France se projette en 2011 avec des atouts. La sortie de crise est avérée depuis plusieurs trimestres et les trois moteurs de la croissance sont allumés. Je crois parallèlement que la plupart des réformes structurelles engagées par le Gouvernement redresseront durablement le taux de croissance.

Plongés dans la compétition mondiale, notre ambition est d'assumer les réalités de ce monde qui parfois nous inquiète mais au sein duquel la France doit garder sa capacité d'innovation, de création, de proposition d'idées nouvelles.

Notre équipe est pleinement dédiée à améliorer la compétitivité de l'économie. Ce n'est pas un vain mot. C'est même la condition, en période de crise, comme en période de croissance, pour attirer les capitaux étrangers, permettre l'essor des entreprises, développer l'emploi et le pouvoir d'achat des Français.

Contacts Presse:

Cabinet de Christine LAGARDE - Jean-Marc PLANTADE - 01 53 18 41 35

Presse internationale: Bruno SILVESTRE - 01 53 18 41 35





Conférence de presse conjointe C.LAGARDE, E.BESSON, F. LEFEBVRE, P.LELLOUCHE

« Agir pour la reprise »

Mercredi 1^{er} décembre 2010

Intervention d'Eric BESSON.

Ministre chargé de l'Industrie, de l'Energie et de l'Économie numérique auprès du Ministre de l'Économie, des Finances et de l'Industrie

Madame le Ministre, Messieurs les Ministres, Mesdames et messieurs,

Le Président de la République et le Premier ministre ont décidé de reconstituer, auprès de la ministre de l'économie, un grand ministère de l'industrie, couvrant l'ensemble des secteurs de l'énergie, des postes, des télécommunications, de l'Internet, de l'industrie traditionnelle comme des industries nouvelles.

En recréant ce grand ministère, qui a fourni à la France, depuis un demi-siècle, tant de grands champions européens et mondiaux, ils ont voulu donner un signal : le développement de notre industrie est une clef essentielle pour ouvrir à la France et à l'Europe le chemin d'une croissance durable.

L'industrie, c'est 80% des exportations de la France, et 90% de ses dépenses de recherche et développement. L'industrie, c'est le moteur de notre économie.

Or malgré les efforts considérables accomplis depuis 3 ans en faveur de l'industrie, qu'ils s'agisse du triplement du crédit impôt recherche ou de la suppression de la taxe professionnelle, ce moteur doit être activement soutenu.

En classant les pôles industriels par leur taille, par la diversité de leurs entreprises, et par le nombre de brevets déposés chaque année, un constat s'impose immédiatement : l'industrie française et européenne est trop fragmentée, et insuffisamment innovante.

Mes deux priorités seront donc dans les 18 prochains mois de construire une industrie française et européenne plus forte, et plus innovante.

Pour être plus forte, cette industrie doit tout d'abord bénéficier d'une plus grande compétitivité internationale.



Conférence de presse conjointe C.LAGARDE, E.BESSON, F. LEFEBVRE, P.LELLOUCHE

« Agir pour la reprise »

L'industrie est le secteur de l'économie qui nécessite la plus forte accumulation de capital. Dans le débat fiscal qui sera organisé par Christine Lagarde et François Baroin dans les prochains mois, je plaiderai pour une diminution de la taxation de ce stock de capital, qui constitue la base industrielle de notre pays.

La compétitivité, c'est aussi le coût du travail. Or en dix ans, la France, qui jouissait d'un avantage compétitif par rapport à l'Allemagne, a été rattrapée, et désormais dépassée par celle-ci. J'organiserai donc dans les prochains mois, en lien avec Xavier Bertrand, une concertation sur le différentiel de coût du travail dans l'industrie entre la France et l'Allemagne.

La compétitivité, c'est ensuite la possibilité pour notre industrie d'accéder à l'énergie au tarif le plus faible. J'ai fait adopter la semaine dernière, en deuxième lecture, la loi portant nouvelle organisation du marché de l'électricité, qui avait été portée par Jean-Louis Borloo. J'ai d'ores et déjà engagé le travail de mise en place de son cadre réglementaire. Nous allons confier, avec Christine Lagarde, une mission d'expertise à Paul Champsaur, concernant le prix de gros de l'électricité nucléaire. Ses propositions devront nous être remises dans un délai de trois mois. L'objectif est simple : maintenir l'avantage compétitif lié au prix de l'énergie nucléaire.

Afin de préserver cet avantage compétitif, sera aussi élaboré un plan d'actions pour les métaux stratégiques et l'approvisionnement énergétique.

Pour s'imposer sur les marchés internationaux, notre industrie doit aussi être mieux structurée. Durant les 18 prochains mois, je prendrai des initiatives afin de renforcer les pôles de compétitivité. J'ai d'ores et déjà réuni les 18 pôles de compétitivité français à vocation mondiale, afin qu'ils se mobilisent pour bénéficier des 35 milliards d'euros du programme des investissements d'avenir, piloté par René Ricol.

J'ai par ailleurs engagé de premiers contacts en vue de créer des pôles de compétitivité européens, qui pourront bénéficier d'un accès privilégiés aux programmes d'aide communautaires. L'objectif sera de favoriser l'émergence de champions français et européens dans des secteurs industriels clefs.

Au plan national, ma priorité sera de renforcer la cohésion de nos filières industrielles. Je pense bien entendu à l'équipe de France du nucléaire, qui doit s'imposer sur le marché mondial. Mais je pense aussi à l'ensemble de nos filières industrielles, réunies au sein de la conférence nationale de l'industrie, des 11 comités stratégiques de filières, et à l'intervention du médiateur de la sous-traitance.

L'industrie française doit être mieux structurée, mais aussi plus innovante.

Il est indispensable tout d'abord de renforcer la protection de la propriété intellectuelle. J'apporterai avec Christine Lagarde le soutien de la France à la mise en place du brevet communautaire, tant réclamé par nos entreprises. Je me consacrerai aussi à la créer un fonds européen des brevets, et d'un fonds France Brevet, financé par les investissements d'avenir, qui achètera des brevets partout dans le monde et les mettra à disposition des entreprises françaises.



Conférence de presse conjointe C.LAGARDE, E.BESSON, F. LEFEBVRE, P.LELLOUCHE

« Agir pour la reprise »

Il faut ensuite faciliter le financement de l'innovation. Nous lancerons avant la fin de l'année 2010 une concertation avec les filières industrielles afin d'identifier les 10 technologies clefs à horizon 2020, et de concentrer sur elles nos efforts de recherche et développement. La France participera par ailleurs à la création d'un fonds européen de capital risque pour les entreprises innovantes. Nous lancerons par ailleurs avant la fin de l'année un groupe de travail sur l'orientation de l'épargne des Français vers le développement de l'industrie.

Un certain nombre de nouvelles filières industrielles innovantes seront soutenues. J'ai signé hier la convention avec l'ADEME pour la mise en place du programme « véhicule du futur », doté de 1 milliard d'euros. Une aide particulière sera aussi apportée aux énergies renouvelables. Un appel d'offres pour la construction d'un parc éolien offshore sera lancé avant la fin de l'année. Les projets photovoltaïques devront par ailleurs être mieux régulés afin qu'ils respectent les objectifs du Grenelle de l'environnement, sans entraîner une augmentation incontrôlée de la facture d'électricité.

Enfin, la compétitivité et l'innovation sont désormais conditionnées par l'accès à Internet très haut débit. Les 18 prochains mois connaîtront une accélération importante de son déploiement, avec l'extinction complète de la télévision analogique le 30 novembre 2011, le basculement complet vers la télévision numérique terrestre, la libération du « dividende numérique », et l'attribution des premières licences de quatrième génération. Le très haut débit mobile devra couvrir 98% de la population dans un délai de 12 ans. 2 milliards d'euros issus des investissements d'avenir seront aussi mobilisés afin que la fibre optique puisse couvrir 70% de la population à horizon 2020. 2,5 milliards d'euros devront par ailleurs être engagés afin de diversifier les usages du numérique auprès de l'ensemble de nos concitoyens, qu'il s'agisse de e-santé, d'enseignement à distance, d'administration électronique, de commerce électronique, ou de services logiciels. Enfin, parce qu'Internet n'est pas une ressource inépuisable mais un bien public mondial, il nous faudra améliorer sa gouvernance internationale. Ce sera l'un des enjeux de la présidence française du G8.

Mesdames, messieurs, nous allons continuer à accroître dans les 18 prochains mois nos efforts pour l'industrie. Parce qu'il en va de notre croissance. Parce qu'il en va de notre avenir.





FREDERIC LEFEBVRE,

SECRÉTAIRE D'ÉTAT CHARGÉ DU COMMERCE, DE L'ARTISANAT, DES PETITES ET MOYENNES ENTREPRISES, DU TOURISME, DES SERVICES, DES PROFESSIONS LIBÉRALES ET DE LA CONSOMMATION AUPRÈS DU MINISTRE DE L'ÉCONOMIE, DES FINANCES ET DE L'INDUSTRIE

http://www.economie.gouv.fr

Paris, le 1^{er} décembre 2010

Mesdames, Messieurs,

Après deux années marquées par un contexte de crise économique et financière mondiale, nous devons aujourd'hui accompagner toutes nos entreprises, nos commerçants, nos artisans et nos professionnels libéraux, afin qu'ils réussissent la sortie de crise. Je souhaite placer mon action ministérielle sous le signe du partenariat avec ces entreprises, et répondre en priorité aux préoccupations concrètes des Français, qu'il s'agisse :

- des **consommateurs** en matière de régulation des marchés de biens et de services ;
- des **clients** en matière de tourisme ;
- ou des **entrepreneurs** en matière de simplification du droit.

*

Il faut tout d'abord poursuivre et renforcer les partenariats qui sont déjà en place. Je pense en premier lieu à la restauration. Je négocierai au premier trimestre avec les organisations professionnelles un avenant au contrat d'avenir de la restauration, sur deux points importants :

- l'emploi et la formation : près de 30 000 emplois ont déjà été créés, il faut aller plus loin ;
- et les investissements de modernisation.

Avec les professions libérales également, des gisements d'emplois subsistent que nous devons exploiter. Il faut pour cela donner à ces professions tout l'accompagnement nécessaire, à la création comme à la transmission, et développer avec Nadine MORANO l'apprentissage dans les métiers de service. Il faut également poursuivre le travail engagé pour alléger les contraintes réglementaires qui pèsent sur ces professions.

La réforme de l'organisation des réseaux consulaires, dans le sens d'une meilleure efficacité opérationnelle, est un enjeu de compétitivité pour l'ensemble de nos entreprises. La réforme a été votée cette année : nous devons réussir sa mise en place opérationnelle en 2011. Je pense en particulier à nos chambres de métiers et à l'accompagnement de nos artisans qui sont à bien des égards l'âme de notre pays.

Le secteur du tourisme occupe une place de premier plan non seulement en France, avec près de 7% du PIB. Mais si nous sommes la première destination touristique mondiale en nombre de visiteurs, nous ne sommes toutefois que troisième en chiffre d'affaires. Après la réforme nécessaire opérée par la loi tourisme de juillet 2009, il faut donc passer à une nouvelle phase. Je retiens trois priorités pour ce faire :

- Première priorité, la promotion de la destination France: nous nous appuierons sur notre opérateur Atout France pour mettre en œuvre une campagne de communication et pour créer une plate-forme Internet de notre offre touristique financée dans le cadre des investissements d'avenir. Il faut également nous doter d'une réelle politique en matière de grands événements et faire de notre gastronomie un objectif de voyage à part entière.
- Deuxième priorité, améliorer l'accueil des touristes en France : c'est un sujet essentiel dont dépend le succès de nos actions dans la durée. Je réunirai en décembre les professionnels concernés sur ce dossier : je souhaite des avancées concrètes pour que les touristes soient mieux accueillis lorsqu'ils arrivent en France, dans nos gares et nos aéroports.
- Troisième priorité, améliorer la qualité de notre offre touristique. Nous devons accélérer la mise en œuvre opérationnelle du nouveau classement hôtelier, et développer avec Frédéric MITTERRAND des synergies entre offre culturelle et offre touristique. Des avancées ont été réalisées sur la qualité de l'offre touristique, mais nous devons aller plus loin, et traiter également la question de la réhabilitation de l'immobilier touristique dans les grandes stations de montagne et du littoral.

Je veux également faciliter la vie de nos petites et moyennes entreprises et des entrepreneurs.

Les entrepreneurs individuels vont pouvoir bénéficier du nouveau statut de l'entreprise individuelle à responsabilité limitée. Je veillerai à ce que ce nouveau statut entre en vigueur dès janvier 2011. Un comité de pilotage est chargé actuellement de l'ensemble des travaux nécessaires à l'atteinte de cet objectif.

Pour réussir la sortie de crise, nous devons impérativement **alléger l'impôt papier** qui frappe tout particulièrement nos petites et moyennes entreprises. Avec les représentants des entreprises, nous proposerons un ensemble de mesures concrètes pour diminuer la pression réglementaire qui obère les capacités de développement de nos PME. Je serai avec Christine LAGARDE vigilant pour que la réforme de la fiscalité du patrimoine ne conduise pas, en cas de réforme du dispositif ISF PME, à de moindres ressources de financement pour nos entreprises.

Nous donnerons également une nouvelle impulsion au guichet unique de la création d'entreprise grâce à la création du Groupement d'Intérêt Public « guichet entreprises » en janvier prochain. Enfin, nous mobiliserons les services déconcentrés de l'Etat pour assurer un meilleur accompagnement de nos PME. J'aurai l'occasion d'annoncer prochainement des initiatives dans ce domaine.

Veiller au développement de nos entreprises, c'est aussi s'assurer de l'équilibre de leurs relations commerciales. J'ai demandé à la Répression des Fraudes de poursuivre ses contrôles dans la grande distribution. Et je souhaite que la Répression des Fraudes **mette en place un plan de contrôle dans les relations de sous-traitance** entre les PME et les grandes entreprises, suite aux conclusions du rapport de Jean-Claude VOLOT.

Je terminerai ma présentation par ce qui constitue le levier principal de notre économie, la consommation. A l'heure où se dessine un projet de directive communautaire refondant le droit des consommateurs, nous devons être particulièrement mobilisés pour que cela ne conduise pas à un recul de la protection du consommateur en droit français. Je réunirai dès la semaine prochaine les associations de consommateurs pour arrêter la position française concernant cette directive.



Au plan national, je lancerai plus globalement dans les prochaines semaines une consultation avec les associations de consommateurs et les entreprises, pour définir les chantiers prioritaires en matière de consommation. Dans une période de tension sur les prix des matières premières, il nous faut offrir au consommateur plus de transparence, en particulier pour ce qui concerne les prix des produits de première nécessité. Je veux également améliorer l'information des consommateurs sur la qualité des produits et leur origine.

Protéger le consommateur, ce n'est pas seulement légiférer ou réglementer. C'est aussi contrôler sur le terrain et sanctionner lorsque c'est nécessaire. C'est pourquoi j'ai demandé à la Répression des fraudes de **retenir trois actions prioritaires pour le premier semestre**, dans des secteurs qui devraient connaître une forte croissance d'activité : les services à domicile, l'accueil des personnes dépendantes et le commerce électronique.

Je vous remercie de votre attention.

Contacts Presse:

Cabinet de Frédéric LEFEBVRE – Sophie LE MOUEL – 01 53 18 40 61

